



AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENTS N<sup>OS</sup> 1591-06 ET 1793-01

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n<sup>o</sup> 1591-06 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement sur les limites de vitesse n<sup>o</sup> 1591 afin de corriger, ajouter et retirer le nom de voies de circulation contenues dans les annexes A et B**

QUE le Règlement n<sup>o</sup> 1793-01 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation n<sup>o</sup> 1793 (RMH 399) afin d'interdire le virage à droite au feu rouge à l'intersection du boulevard de la Cité-des-Jeunes et de la rue Bill-Durnan**

ont été adoptés par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 15 mars 2021.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces règlements sur le site Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce seizième (16<sup>e</sup>) jour du mois de mars deux mille vingt-et-un (2021).

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)